1 QUESTIONS MINUTES

POUR DÉFINIR QUI NOUS SOMMES EN TANT QUE NATION

Le recensement : photo instantanée

- Quoi : Le recensement est un décompte de chaque personne vivant aux États-Unis.
- Qui: Tous les résidents des États-Unis doivent être comptés, qu'ils soient citoyens américains ou pas.
- Quand : Vous recevrez votre questionnaire en mars 2010 par la poste ou en mains propres. Certaines personnes vivant dans des régions isolées seront comptées en personne.
- Pourquoi: La Constitution américaine exige qu'un recensement national ait lieu tous les 10 ans pour compter la population et déterminer le nombre de sièges de chaque État à la Chambre des Représentants.
- Comment: Les habitants de chaque foyer doivent remplir et renvoyer leurs questionnaires dès leur réception. Les foyers qui ne répondent pas pourront recevoir un questionnaire de remplacement début avril. Des recenseurs se rendront dans les foyers qui ne renvoient pas leurs questionnaires pour en compter en personne les habitants.

Un décompte complet : l'importance des données du recensement

- Chaque année, le gouvernement fédéral accorde plus de 400 milliards de dollars aux États et aux collectivités sur la base, entre autres, des données du recensement.
- ▲ Les données du recensement servent à déterminer l'emplacement des magasins, des écoles, des hôpitaux, de nouveaux logements sociaux et autres installations publiques.
- ▲ Les données du recensement déterminent les frontières des districts législatifs au niveau local, des États, ainsi qu'au niveau national pour le Congrès.

Le questionnaire du recensement 2010 : facile, important et sûr

- ✓ Composé de seulement 10 questions, le questionnaire du recensement 2010 prend environ 10 minutes à remplir. Les foyers doivent fournir des informations démographiques et indiquer notamment s'ils louent ou sont propriétaires de leur logement, l'adresse de leur domicile, ainsi que les noms, sexes, âges et races de toutes les personnes vivant dans le foyer.
- ▲ La loi interdit au Bureau du recensement de partager les réponses individuelles avec quiconque, y compris les autres agences fédérales et les organes chargés de faire respecter la loi.

Census 2010

Recensement des États-Unis 2010

C'EST ENTRE NOS MAINS

HISTOIRE DU RECENSEMENT

Le premier recensement a eu lieu en 1790 pour déterminer le nombre de sièges que chaque État aurait à la Chambre des Représentants. Le recensement a aussi été créé pour mieux comprendre où les gens vivaient et les structures d'occupation du territoire pendant le développement de la nation.

À PROPOS DU BUREAU DU RECENSEMENT

Le Bureau du Recensement a été créé en 1902. Aujourd'hui, outre la gestion du recensement de la population et du logement, le Bureau du recensement réalise plus de 200 enquêtes annuelles, y compris l'American Community Survey (Enquête sur les collectivités américaines) et la Current Population Survey (Enquête sur la population actuelle) et pratique des recensements économiques tous les cinq ans.



Nous pouvons aller de l'avant lorsque vous le renvoyez.

E1164_000316_GPFS_FR_r2.indd 1 12/3/09 12:01:25 PM

Recensement 2010 Grandes dates



Février - mars 2010

Les questionnaires de recensement sont envoyés ou livrés aux foyers.



Mars - avril 2010

Mise en œuvre du programme Faitesvous compter. Des questionnaires de recensement sont disponibles dans différents endroits publics pour les personnes n'en ayant pas reçu par courrier.



1 avril 2010

JOUR DU RECENSEMENT



Mai – juillet 2010

Les recenseurs visitent les foyers qui n'ont pas renvoyé leur questionnaire par courrier



31 décembre 2010

Conformément à la loi, le Bureau du recensement transmet les chiffres de la population au Président.



Mars 2011

Conformément à la loi, le Bureau du recensement finit de transmettre aux États les données sur la redéfinition des districts législatifs.

Foire aux questions

1. Q. Qui doit remplir le questionnaire de recensement?

R. La personne propriétaire ou locataire du logement doit remplir le questionnaire au nom de toutes les autres personnes vivant sous son toit, y compris les personnes non liées à elle par un lien de parenté.

2. Q. En quoi le Recensement 2010 sera-t-il différent des recensements précédents?

R. En 2010, chaque logement recevra un questionnaire bref, composé de 10 questions uniquement. Les informations socio-économiques plus détaillées qui ont été réunies lors du recensement décennal précédent ne seront demandées qu'à un petit pourcentage de la population par le biais de l'enquête annuelle sur les collectivités, l'American Community Survey. Pour en savoir plus sur l'American Community Survey, consultez le site www.census.gov.

3. Q. À quoi servent les données du recensement?

R. Les données du recensement servent à déterminer le nombre de sièges que chaque État aura à la Chambre des représentants. Les données du recensement peuvent aussi aider à déterminer le montant des fonds fédéraux alloués aux services publics locaux, tels que les programmes de restauration d'école ou de maisons de retraite, ainsi qu'aux nouveaux chantiers, tels que la construction d'autoroutes ou d'hôpitaux.

4. Q. Quel type d'assistance est disponible pour aider les gens à remplir le questionnaire?

R. Des guides d'assistance linguistique sont disponibles en plusieurs langues pour aider à répondre au questionnaire. Des Centres d'aide au questionnaire (CAQ) accueilleront les personnes qui ne sont pas en mesure de lire ou de comprendre le questionnaire. Des questionnaires en gros caractères sont disponibles sur demande pour les personnes mal voyantes et un programme d'aide pour les malentendants est également proposé. Contactez votre centre régional du recensement pour plus de détails sur les types d'assistance proposée et pour connaître les adresses des CAQ.

5. Q. Comment le Bureau du recensement compte-t-il les personnes sans résidence permanente?

R. Les recenseurs entreprennent des opérations de grande échelle pour compter physiquement les personnes vivant en habitats groupés, tels que les résidences universitaires, les casernes militaires, les maisons de retraite et les foyers, ainsi que les personnes ayant été déplacées par des catastrophes naturelles.

Pour plus d'information sur le Recensement 2010, consultez le site 2010census.gov.



Publication novembre 2009 | Formulaire D-3286 (F)

E1164_000316_GPFS_FR_12.indd 2 12/3/09 12:01:27 PM